

MODALITES DE REGLEMENT DES FRAIS DE DEMI-PENSION OU D'INTERNAT

L'établissement vous propose de régler les factures relatives aux frais forfaitaires d'internat ou de demi-pension de votre (vos) enfant(s) :



Le prélèvement automatique n'est pas proposé

Quel que soit le moyen de règlement choisi, vous êtes toujours destinataire d'une facture trimestrielle (courant novembre/février/mai). – Sur demande, vous pouvez échelonner votre facture.

Attention la facture est transmise par courriel à l'adresse du Responsable Légal qui paie les factures. Nous vous invitons à vérifier si la facture n'est pas dans vos mails indésirables.

MOYENS DE REGLEMENT

- Par Télépaiement (*)
- Par Virement au compte de l'établissement :
LYCEE LAMARTINE
IBAN : FR76 1007 1710 0000 0010 0192 194 BIC : TRPUFRP1
- Par Chèque Bancaire établi à l'ordre de : Agent comptable du lycée LAMARTINE
- Par Carte bancaire à l'Agence comptable – LYCEE LAMARTINE
- En Espèce à la caisse de l'agence comptable – LYCEE LAMARTINE

(*) TELEPAIEMENT des factures de restauration et d'internat

Ce moyen de règlement est possible en utilisant le portail **SCOLARITE services** via un mode de paiement en ligne sécurisé des Finances Publiques : TIPI. Accès au site <https://moncompte.educonnect.education.gouv.fr>

Votre identifiant et mot de passe sont disponibles sur demande auprès du service intendance du Lycée.

Nous contacter : gest3.0710045n@ac-dijon.fr en indiquant demande d'accès au dispositif télépaiement – nom prénom - classe de votre enfant – nom prénom et adresse du responsable - adresse courriel. Votre identifiant vous sera transmis par retour.

Paiement disponible 24/24 et 7j/7 par carte bancaire - Paiement sécurisé et plus rapide

Le règlement est dû à réception et avant la date indiquée sur la facture.

Paiement partiel de la facture autorisé dans le respect de la date limite de chaque facture.

-
- Pour toutes questions relatives au paiement vous pouvez contacter :
- ➔ le secrétariat de l'Intendance ou l'Assistante Sociale en cas de difficulté financière
 - ➔ au : Tel. : 03.85.20.46.00

Aout 2022
Service Intendance